



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5258

Rapport des mandataires - Société d'Economie Mixte Lyon Parc Auto (LPA) - Exercice 2018

Direction Générale des Services

Direction Contrôle de Gestion

Rapporteur : M. BRUMM Richard

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme LEVY, M. KIMELFELD

2019/5258 - RAPPORT DES MANDATAIRES - SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LYON PARC AUTO (LPA) - EXERCICE 2018 (DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION CONTRÔLE DE GESTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La société d'économie mixte Lyon Parc Auto (SEM LPA) a pour objet l'étude, la construction et la gestion de toutes les formes de stationnement.

L'article L 1 524-5 alinéa 14° du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis, au moins une fois par an, par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM), ainsi que des sociétés publiques locales (SPL).

La Ville de Lyon est actionnaire de la SEM Lyon Parc Auto. Elle est représentée au sein de son conseil d'administration par Messieurs Jean-Jacques David, Louis Pelaez, Jean-Yves Sécheresse.

I - Bilan financier 2018 :

Les résultats de la société sont présentés dans un contexte rétrospectif, portant sur trois exercices.

	2016 En M€	2017 En M€	2018 En M€	Tendance 2016-2017
Capital social	6,2	8	8	➔
Participation publique	61,84 %			➔
<i>dont Ville de Lyon</i>	21,63 %			➔
<i>dont Métropole de Lyon</i>	37,82 %			➔
Produits société	62,4	56,3	67,2	↗
<i>dont chiffre d'affaires</i>	59,2	54,6	56,4	↗
charges société	56,5	51,6	60,5	↗
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	3	2	3,1	↗
Résultat net	5,9	4,7	6,7	↗
Capacité d'autofinancement	15,2	14	14,6	↗
Capitaux propres	44	48,3	54,5	↗

Les fonds propres s'élèvent à 193 M€ affectés en totalité au financement des immobilisations et complétés de 41 M€ de dettes à long terme. Grâce à une gestion active de la dette, le taux d'intérêt moyen est de 1,91 % à fin 2018.

Le résultat d'exploitation (11,7 M€) est absorbé pour partie par :

- la charge financière (0,9 M€) ;
- un résultat exceptionnel (0,2 M€) ;
- l'intéressement / participation (0,8 M€) ;
- l'impôt sur les sociétés (3,1 M€).

Le résultat net de l'exercice 2018 s'est soldé par un excédent de 6,7 M€ soit une hausse de 41 % par rapport à 2017.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- La hausse du chiffre d'affaires global (+1,8 M€ soit +3% par rapport à 2017) trouve son explication principalement dans la hausse du ticket moyen sur l'ensemble des parcs de +5% : augmentation des tarifs du parc Aéroport Saint Exupéry – hors périmètre Métropole – et hausse du tarif au ¼ d'heure dans l'hyper-centre à compter du 1er août 2018 passant de 0.60 centimes à 0.65 centimes.

Cette hausse de chiffre d'affaires ne doit cependant pas masquer une baisse des fréquentations horaires des parcs de - 2 % (-85 000 passages) ; baisse de fréquentation toutefois due à des éléments ponctuels tels qu'une durée des crues de Saône plus longue qu'habituellement qui grève la fréquentation des parcs Saint Jean (-16%) et Saint Antoine (-18%) et des travaux immobilisant certains parcs (Hôtel de Ville - 18%). La part des abonnés dans le chiffre d'affaires global n'est toutefois pas affectée par cette baisse (+0,6 M€ soit + 2% en termes de CA).

À noter que les activités d'Autopartage (Citiz et Yea !) et LPA&Co (offre privée mutualisée) connaissent un développement de chiffre d'affaires très favorable : 1,3 M€ pour l'autopartage (+30% par rapport à 2017) et 140 K€ pour LPA&Co (lancement en 2018).

- Les redevances versées s'élèvent pour l'année 2018 à 8,9 M€ (soit une progression de 5,6% par rapport à 2017) dont 5,6 M€ de redevances versées à la Métropole.
- Les charges de personnel s'élèvent à 12,3 M€ et progressent de 4,3% par rapport à 2017. Cette hausse s'explique notamment par les recrutements liés à la création de nouveaux services (recherche et développement -R&D-, LPA&co, etc.). Au 31 décembre 2018, LPA comptait 178 salariés.

II - Faits marquants 2018 :

L'exercice 2018 a connu les faits marquants suivants :

- le démarrage du nouveau contrat de DSP du parc de stationnement Antonin Poncet (Lyon 2^{ème}) le 9 décembre 2018 après remise en concurrence (durée 7 ans) ;
- le démarrage du nouveau marché public d'exploitation du parc de stationnement Marché Gare la Confluence (Lyon 2^{ème}) lancé par la SPL Confluence (durée 4 ans) ;

- le lancement de l'activité LPA&Co (gestion de stationnement privé) : cette activité a généré un chiffre d'affaires de 140 K€ et compte 51 parkings qui offrent 935 places pour 330 abonnés ;
- le développement de l'activité d'autopartage et notamment de l'activité free flotting qui compte 50 véhicules supplémentaires en 2018 (Yéa !) ;
- un nombre de places de stationnement en voirie qui progresse de 3 % (+ 1 140 places).

III - Perspectives et développement de la structure sur 2019 :

La société Lyon Parc Auto se porte systématiquement candidate aux procédures d'appel d'offre lancées dans le cadre des mises en concurrence.

L'opération de rachat du siège social de LPA situé au 2, place des Cordeliers à Lyon 2ème initiée en 2018, avec pour objectif de permettre à LPA de consolider son actif, devrait pouvoir être soldée fin 2019 / début 2020 après l'identification des opérations techniques nécessaires à la séparation des réseaux.

La Compagnie Nationale du Rhône (CNR) a lancé en juin 2018 un « appel à manifestation d'intérêt » avec pour objet de mettre à disposition du futur lauréat, un terrain – 48 000 m² concédés par l'État – situé dans l'emprise du Port Édouard Herriot (Lyon 7^{ème} en vue d'y implanter un Hôtel Logistique Urbain accueillant des activités de transport et logistique, des activités tertiaires et des activités « autres » (activités innovantes, activités sportives ...). LPA, forte de son expérience dans les parcs des Cordeliers, des Halles et Cité Internationale P2, et souhaitant s'impliquer dans la logistique urbaine, a candidaté dans le cadre d'un groupement composé de 3 autres investisseurs publics : Poste Immo, Serl@Immo et la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'acquisition par LPA du parc de stationnement « Béraudier » donnera lieu à la signature d'une promesse de vente en l'état futur d'achèvement au cours de l'exercice 2019, avec une livraison prévue en 2023.

Du fait des aléas de chantier rencontrés, les travaux du futur parc de stationnement Saint Antoine devront se poursuivre en 2019 en vue d'une livraison en 2020.

L'année 2019 est également marquée par la volonté de la société LPA de développer l'activité LPA&Co.

Enfin, 2019 marque le démarrage du nouveau marché public d'exploitation du parc de stationnement Les Tables Claudiennes (Lyon 1er) après remise en concurrence (durée 4 ans).

Vu l'article L 1 524-5 - alinéa 14° du code général des collectivités territoriales ;

Où l'avis de la commission finances - commande publique - administration générale - ressources humaines ;

DELIBERE

Le Conseil municipal prend acte du rapport des mandataires établi sur l'activité de la société d'économie mixte Lyon Parc Auto (LPA) au titre de l'exercice 2018.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Richard BRUMM